



Nouméa, le 17 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CTOS et Aircalin signent une convention de partenariat au service des Cagous et du sport calédonien

Le Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie (CTOS) et la compagnie aérienne Aircalin ont signé ce jour une convention de partenariat visant à accompagner les déplacements des Cagous – Équipe de Nouvelle-Calédonie dans le cadre de leur préparation aux Jeux du Pacifique 2027 et aux compétitions internationales.

Cette convention a été signée par **Christophe Dabin, Président du CTOS**, et **Georges Selefen, Président Directeur Général d’Aircalin**, représentant la compagnie.

Par cet accord, Aircalin confirme son engagement en faveur du développement du sport calédonien et de l’accompagnement des sportifs du territoire sur la scène régionale et internationale. Un soutien concret aux déplacements des délégations sportives.

Dans le cadre de ce partenariat, Aircalin met en place plusieurs mesures destinées à faciliter les déplacements des délégations sportives de Nouvelle-Calédonie :

- une remise sur les tarifs hors taxes des billets individuels et groupes pour les délégations sportives désignées par les Cagous (ligues, comités et fédérations) ;
- le transport gratuit du matériel sportif ;
- une dotation annuelle en billets d’avion et surclassements pour accompagner les déplacements sportifs ;
- une dotation spécifique pour les actions de communication, de promotion et de recherche de financement du CTOS.

Ces dispositions permettront de soutenir concrètement la mobilité internationale des sportifs calédoniens, un enjeu essentiel pour leur préparation et leur participation aux compétitions internationales. Une visibilité renforcée pour Aircalin aux côtés des Cagous.

En contrepartie, le CTOS s’engage à valoriser le partenariat avec Aircalin en désignant la compagnie comme partenaire officiel des Cagous – Équipe de Nouvelle-Calédonie.

Le CTOS s’engage également à relayer auprès du mouvement sportif calédonien les initiatives d’Aircalin en matière de responsabilité environnementale, notamment la contribution environnementale proposée aux voyageurs.

Un partenariat tourné vers les Jeux du Pacifique 2027

Ce partenariat s’inscrit dans la perspective de la préparation des Jeux du Pacifique 2027, échéance majeure pour le sport calédonien.

En facilitant la participation des athlètes et des équipes aux compétitions et stages internationaux, cette convention contribue à renforcer les conditions de performance des Cagous et à promouvoir les valeurs du sport et de l’olympisme.

À travers cette collaboration, le CTOS et Aircalin affirment leur volonté commune de soutenir la dynamique sportive du territoire et de contribuer au rayonnement de la Nouvelle-Calédonie dans la région Pacifique et au-delà.

Contacts presse :

Demy DABIN - Tel : 28 10 57 / ctosnc@ctos.nc

presse@aircalin.nc